

Avis de constitution

SOCIETE « MUSE NIGHT CLUB I » en abrégé « M.N.C »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLONS RUE  
DES JARDINS-LOT 1927-ILOT 159, Lot 1927, Ilot 159

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MUSE NIGHT CLUB I » en abrégé

« M.N.C »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-Exploitation d'un établissement de nuit, notamment discothèques, clubs, bars dansants, cabarets ;

-Organisation des soirées dansantes ;

-Animations musicales ;

-Vente de boissons et de produits alimentaires

-Prestations de divertissement ;

-Toutes autres activités annexes se rapportant directement ou indirectement aux domaines et activités susvisés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLONS RUE DES JARDINS-LOT 1927-ILOT 159, Lot 1927, Ilot 159

Dirigeant(s) Mme ZHU LIQIAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05510 du 20/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69380/GTCA/RC/2025 du 20/11/2025

